

# AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES



Femmes et enfants, Professionnels de santé



2023 - 2028

## DESCRIPTION

A l'échelle de la compagnie de gendarmerie de Gex, le territoire a connu une augmentation du nombre de cas signalés de violences intra-familiales entre 2017 et 2022, avec une augmentation du nombre d'interventions de la gendarmerie de 61% en 5 ans (286 interventions en 2017 contre 460 en 2022), et une augmentation du nombre de victimes de 220% (96 victimes en 2017 contre 311 victimes en 2022). Les victimes sont en très grande majorité des femmes, en particulier des tranches d'âges 18 à 29 ans (84 victimes) et 30 à 39 ans (65 victimes). On dénombre également 60 victimes de moins de 18 ans, femmes et hommes confondus.

Les professionnels de santé se sentent démunis face à ces situations.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### 1 - Développer des outils d'information à destination des professionnels et des habitants du territoire

- Communiquer sur les lieux ressources en matière de lutte contre les violences et d'aide aux victimes
- Sensibiliser les professionnels de santé au repérage et à l'orientation des victimes de violences
- Relayer les formations à destination des professionnels et structures du territoire accueillant du public et rédiger un vademecum du repérage et de l'orientation des victimes, et en organiser la promotion
- Mettre en place des événements à l'occasion de la journée des droits de la femme (mois de mars) afin d'informer/sensibiliser le grand public autour de la thématique des violences intra-familiales (campagnes d'informations via les réseaux sociaux...) et faire connaître les structures/initiatives existantes sur le territoire

### 2 - Maintenir et développer les dispositifs existant à destination des victimes

- Recenser les possibilités de logements d'urgences/fonds d'urgences dans toutes les communes du territoire
- Poursuivre le soutien financier de Pays de Gex agglo aux associations oeuvrant en faveur de la prise en charge des victimes de violences intra-familiales (AVEMA, CIDFF)
- Faciliter l'accompagnement au dépôt de plainte

## SUIVI ET EVALUATION

- Traces de la mise en œuvre des actions : comptes rendus de réunions, formations...
- Nombre de réunions, de formations réalisées
- Nombre de partenaires associés / Nombre de logements recensés / Nombre de plaintes déposées / Nombre de Réunions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
- Nombre de femmes/enfants accompagnés dans le cadre des actions mises en places